

Élections municipales et communautaires 2026 : ce qu'il faut savoir avant le scrutin



Comment, quand et où voter ?

Pour pouvoir voter, il faut se présenter le jour des élections à son bureau de vote avec un justificatif d'identité. Sont valables la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire mais aussi la carte vitale ou même le permis de chasse dès lors que la photographie de l'électeur figure sur ces titres. **Attention, un électeur ne pourra pas présenter un titre d'identité dématérialisé (France identité) sur son smartphone dans les bureaux de vote, pour justifier de son identité.**

Les élections auront lieu le **dimanche 15 mars** pour le premier tour et le **dimanche 22 mars** si un second tour est nécessaire. Les bureaux de vote n°1 et n°2 se situent en mairie dans la salle du conseil municipal (62 rue de Bel-Air) et le bureau de vote n°3 à la salle Louis-de-Funès (23 rue de Bel-Air). Les 3 bureaux de vote ouvrent à 8 h et ferment à 18 h.

Pour connaître votre bureau de vote, il suffit de consulter votre carte électorale sur laquelle il est indiqué. En cas de doute, veuillez contacter la mairie au 02 40 25 40 18 ou à mairie@lecellier.fr.

Voter par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Vous devez établir la procuration le plus tôt possible, à cause des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. En effet, vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne reçoit pas votre procuration à temps.

L'électeur peut effectuer sa procuration en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr.

Il sera possible de faire certifier sa procuration sans se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie, si et seulement si l'électeur dispose d'une identité numérique certifiée via France Identité.

Si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée, vous devrez obligatoirement vous déplacer pour faire valider votre identité. Cette vérification d'identité est justifiée par l'importance et la sensibilité de la démarche de procuration : en donnant procuration, l'électeur donne son vote à un autre citoyen. **C'est pour cela que seule l'identité numérique certifiée, qui permet d'attester de votre identité de manière très sécurisée, est acceptée en alternative au déplacement.**

Pour en savoir plus sur l'identité numérique certifiée et si vous êtes en mesure de l'obtenir, rendez-vous sur le site de France Identité : <https://france-identite.gouv.fr/>

Appel à la population : recherche de scrutateurs

Les agentes municipales du service élections ont enclenché le travail d'organisation des bureaux de vote. Pour veiller au bon déroulement du scrutin, la Commune lance dès aujourd'hui un appel à la population dans la recherche de scrutateurs. Vous êtes intéressé(e)s et souhaitez participer bénévolement à l'organisation des élections, contactez le service élections.

Quel est le rôle du scrutateur ? Sa mission consiste à veiller au bon déroulement d'un scrutin et au dépouillement des bulletins de vote. Il prend place autour d'une des tables de dépouillement et a la charge d'une tâche bien précise. Autour de cette table, quatre scrutateurs se partagent le travail : le premier sort le bulletin de l'enveloppe, le deuxième lit à haute voix le nom de la liste figurant sur le bulletin, le troisième et le quatrième remplissent la feuille de dépouillement.

Qui peut être scrutateur ? Le scrutateur doit être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Infos : Mairie au 02 40 25 40 18 ou mairie@lecellier.fr

Élection du maire, des adjoint(e)s et des conseiller(e)s communautaires

Séance d'installation du conseil municipal et élection du maire et des adjoint(e)s

L'ensemble des candidat(e)s élu(e)s seront convoqué(e)s pour l'élection du maire et des adjoint(e)s qui aura lieu lors de la première réunion du conseil municipal (séance d'installation). Elle se tient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet (article L. 2121-7 du CGCT), soit :

- si le conseil municipal est complet au 1^{er} tour **entre le 20 et le 22 mars 2026 ;**
- si le conseil municipal est complet au 2nd tour **entre le 27 et le 29 mars 2026.**

Seuls le maire et les adjoint(e)s sortants continuent l'exercice de leurs fonctions jusqu'à l'installation de leurs successeurs, soit jusqu'à l'ouverture de la première séance. C'est le ou la doyen(ne) d'âge qui préside la séance au cours de laquelle est élu(e) le ou la maire (article L. 2122-8 du CGCT). **L'élection du maire se fait à bulletin secret, par les conseiller(e)s municipaux présent(e)s et représenté(e)s.**

Le conseil municipal détermine ensuite librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil, soit la possibilité de 8 adjoint(e)s au maximum pour le conseil municipal du Cellier.

L'élection des adjoint(e)s se fait ensuite sous la présidence du maire nouvellement élu(e). Les adjoint(e)s sont élu(e)s au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (L. 2122-7-2 du CGCT).

Le ou la maire et les adjoint(e)s entrent en fonctions dès leur élection. Enfin, le ou la maire lit et remet aux nouveaux élus, la charte de l'élu local.

Conseiller(e)s communautaires

Lors des élections municipales, les citoyens élisent aussi les représentant(e)s de leur commune à l'intercommunalité. Les élections municipales ont donc un impact à la fois local et à l'échelle du territoire intercommunal.

Sur les listes des 27 candidat(e)s à élire au conseil municipal, 3 candidat(e)s seront fléché(e)s pour siéger au conseil communautaire.

Vie communale

Chantier de la halte ferroviaire : la deuxième phase de travaux

Depuis fin septembre 2025, le chantier avance bien. Après une première phase de travaux de réaménagement et d'extension sur la partie ouest du parking, la deuxième phase a débuté le 12 janvier 2026 au niveau de la rue des Mazères.



© photo COMPA - 19/12/2025

Les travaux de réaménagement de la rue des Mazères et de mise aux normes d'accessibilité des quais de bus pour les personnes à mobilité réduite ont débuté le 12 janvier. Ils devraient s'achever fin mars-début avril 2026.

Pendant cette période, la rue des Mazères est inaccessible aux voitures pendant toute la durée des travaux. Une déviation pour les véhicules est mise en place. La rue reste accessible aux piétons et aux cyclistes pour se rendre à la gare.

Une vingtaine de places de stationnement reste maintenue sur le parking. L'autre partie reste fermée jusqu'en

mars 2026 afin de réaliser l'engazonnement des places de stationnements.

La circulation des transports scolaires et la collecte des déchets sont modifiées. Les usagers impactés en ont été informés. En raison des travaux, la ligne de bus 67 desservant la gare du Cellier subit des modifications de circulation : le terminus est effectué à l'arrêt « Droitière ». Une navette avec des horaires adaptés est mise en place afin de desservir les arrêts « Droitière », « Thébaudières », « Lonnières », « Place Saint-Méen » et « Le Cellier ». L'arrêt « Mazères » n'est pas desservi. Elle circule du lundi au vendredi uniquement. Plus d'infos sur cette navette sur <https://naolib.fr>

Démarchage abusif : soyez vigilant !

Vous avez été démarché ou vous pourriez faire l'objet d'un démarchage, quelques rappels pour ne pas être victime d'un démarchage abusif.

- **Secteurs concernés** : la rénovation énergétique (isolation, moyen de chauffage...), l'amélioration de l'habitat (baignoire remplacée par une douche / nettoyage de toiture / traitement de charpente), l'ameublement et les produits de bien-être (litterie, fauteuils ayant des vertus pseudo-médicales, produits de soin et beauté), les produits alimentaires (fruits et légumes, biscuits vendus en porte à porte ou en vente au déballage)...
- **Méthode** : les appels téléphoniques, le porte à porte, la sollicitation dans une galerie marchande, les invitations téléphoniques ou par courrier à venir retirer un cadeau...

ATTENTION !

- Ne signez rien le jour-même (ni un bon de commande, ni un bon de passage, ni un dossier de demande de subvention ou tout autre document papier ou sur tablette - ordinateur).
- Prenez le temps de lire, à tête reposée et une fois le vendeur parti, l'intégralité du document, même s'il vous dit que les travaux doivent être réalisés en urgence.
- Prenez conseil auprès de votre entourage (familles, voisins, aides à domicile...).



- Si possible, faites-vous assister d'un tiers de confiance lors de la visite.
- Demandez plusieurs devis afin de comparer les prix en sollicitant plusieurs entreprises.
- Ne versez aucun acompte et ne donnez pas vos coordonnées bancaires (RIB) au professionnel le jour de la signature du bon de commande à votre domicile.
- La signature d'un bon de commande ou d'un devis vaut acceptation des travaux par le consommateur.
- Si néanmoins un document est signé, sachez que vous disposez d'un **droit de rétractation**

de 14 jours à compter de la signature de la commande (faites valoir ce droit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'entreprise).

Si vous avez un doute, ne restez pas seul. Contactez les services de la mairie, de la gendarmerie, de la police ou de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de Loire-Atlantique, par téléphone au 02 40 08 86 55. Infos : Mairie au 02 40 25 40 18 ou mairie@lecellier.fr

Vie scolaire et extra scolaire

Retour sur les portes ouvertes de l'école maternelle publique Les Lonnières

Le 10 janvier dernier, les familles du Cellier ont pu visiter l'école maternelle des Lonnières en présence de toute l'équipe pédagogique et des partenaires de l'école.

Au programme : accueil par la directrice, petit jeu de pistes proposé aux enfants (retrouver les mascottes de chaque classe), accueil personnalisé par les enseignantes et ATSEM de chaque classe. **Ces portes ouvertes ont permis aux familles de prendre connaissance du fonctionnement de l'école, visiter les locaux, parcourir en photos les séances de motricité et le matériel riche et varié de l'école, découvrir la cour de récréation, le restaurant scolaire** et partager un moment convivial avec les associations de parents d'élèves autour d'une gourmandise et sculpture de ballons pour les enfants.



Les inscriptions en mairie sont ouvertes : contactez le service Éducation au 02 40 25 48 92 ou enfance@lecellier.fr. Si vous n'avez pas pu profiter de cette visite, n'hésitez pas à contacter l'école au 02 40 25 44 11.

Vie associative

Programmation à venir du tiers-lieu SOFA

Vendredi 13 février,
dès 20 h
Soirée karaoké,
édition "Sans Valentin"
Food truck sur place

Jeudi 19 février,
de 17 h 30 à 20 h
Apéro tricot, crochet,
broderie

Venez vous initier, progresser ou papoter !

Inscriptions :
sofa.tierslieu@gmail.com

Apéro tapas à prix libre sur place

Vendredi 20 février,
20 h
Spectacle d'improvisation
par l'Assoc'Bolo

Deux formidables troupes de théâtre nous proposent un spectacle d'improvisation du tonnerre. Venez les encourager !

Food truck sur place

Vendredi 27 février,
dès 20 h
Soirée danse irlandaise
animée par
les Breizh Jiggers

Leur ambition : partager avec le public la magie des danses irlandaises.

Mini show suivi d'une initiation : venez danser !

Samedi 7 mars,
de 10 h 30 à 13 h
Repair Café

Venez faire réparer vélos, électroménager, vêtements... par des bénévoles.

Participation libre

Mercredi 11 mars,
de 18 h à 20 h
Soirée jeux de rôles
et jeux de société

Enfants et adultes

Inscription conseillée pour les jeux de rôles : lesmondesdeferia@gmail.com

Apéro tapas à prix libre sur place



Tournoi de tennis de table par équipe

Le club « Saint-Mars Le Cellier Tennis de table » organise son tournoi de tennis de table par équipe le **samedi 28 février** à la salle Sylvain Désormeaux de Saint-Mars-du-Désert.

La compétition débutera à **14 h** avec le **tournoi jeunes** (jusqu'à 15 ans), suivie à **16 h** du **tournoi adultes**. Les équipes seront composées de deux joueurs pour les jeunes et de trois joueurs pour les adultes.

Tarifs : 8 € pour les équipes jeunes
et 15 € pour les équipes adultes.

Pour vous inscrire :
stephane.chapeau@bbox.fr ou
06 61 53 46 73 ou sur place.

Infos du Cellier Ligné Union Badminton (LeCLUB)

Nationale 2 : prochaine rencontre à domicile

LeCLUB vous donne rendez-vous le **vendredi 14 mars** pour une **nouvelle rencontre de Nationale 2** face à Rostrenen (22). Les portes de la salle ouvriront dès 15 h pour accueillir le public. Des **animations et jeux** d'avant-match seront proposés **à partir de 15 h 15**, avant la **présentation officielle des clubbers à 15 h 45**.

Les matchs débuteront ensuite dans une ambiance conviviale et festive, mêlant badminton de haut niveau et plaisir du partage. Un rendez-vous sportif ouvert à tous, à vivre en famille ou entre amis !



Fabien Retiere et Justine Pottier, la paire de double mixte invaincue de la saison

Stages jeunes en février

Pendant les vacances scolaires de février, LeCLUB organise des **journées de stage badminton ouvertes à tous les jeunes dès 7 ans**, licenciés ou non.

Encadrés par **Sylvain Boucher**, ces stages sont l'occasion idéale pour **jouer, progresser, rigoler et partager entre copains**, dans un esprit ludique et bienveillant.

Les dates et modalités sont à retrouver sur les réseaux sociaux du club.

Infos : 44.leclub@gmail.com et suivez toute l'actualité du club sur les réseaux sociaux !

Opération « Sarments de vigne » de l'Amicale Laïque

Vous aussi vous attendez le printemps et guettez les premiers rayons de soleil pour ressortir votre barbecue ? En attendant la fin de l'hiver, l'Amicale Laïque du Cellier vous propose de refaire votre stock de sarments, ingrédient magique pour démarrer une flambée et parfumer vos grillades cet été !

Comme toujours, petit prix mais belle contribution aux projets de l'école publique des Lonnières : 3 € = 1 fagot, à venir chercher **samedi 14 mars entre 10 h et 12 h** au **Domaine des Génaudières** (que l'Amicale remercie chaleureusement !)



Achat uniquement sur réservation avant le 5 mars, via les bons de commande prochainement disponibles en mairie et commerces du bourg ou via le site Helloasso

www.helloasso.com/associations/amicale-laique-le-cellier

Infos : amicalelaique.lecellier@gmail.com ou 07 83 42 33 78



Séances cinéma et causerie



Pendant sa conférence à **NATURE et JARDINS** sur la qualité de l'eau du robinet, Mickaël DERANGEON (chercheur à l'université et vice-président du syndicat d'eau de Loire-Atlantique) nous a alertés

sur certains éléments indésirables présents dans l'alimentation, en particulier pour les jeunes enfants. Cela a conduit Regards Natures à engager une réflexion autour d'une alimentation saine, biologique qui s'est traduite avec la mise en place de 2 ateliers culinaires en janvier et février.

L'association vous propose **2 séances de cinéma pour approfondir la question sur les conséquences des pesticides et perturbateurs endocriniens, en particulier sur les jeunes enfants**. Elles seront suivies d'une causerie :

- **jeudi 19 février à 20 h, salle de Louis-de-Funès**

Projection de la conférence filmée de M. DERANGEON sur la qualité de l'eau du robinet



- **lundi 2 mars à 20 h, ex Maison des Associations (Pôle Enfance situé face à la mairie)**

Projection du film « Les Mâles en péril »

Au début des années 2000, des scientifiques découvrent les perturbateurs endocriniens sans les avoir recherchés. Ils sont abasourdis, leur témoignage est édifiant. Cela a donné lieu à l'interdiction des phtalates, en particulier dans les tétines des biberons et à l'interdiction de certains pesticides...

CMBC, à vos agendas !

Le Cellier Mauves Basket Club (CMBC) propose **un stage de basket du 16 au 20 février, avec une journée par catégorie (U9 à U18)**. Les jeunes licenciés pourront progresser et partager un moment sportif et convivial. Les inscriptions sont ouvertes sur le site du club.

Le CMBC organise également une **soirée antillaise le 28 mars à partir de 18 h** dans le **bar du complexe sportif du Cellier**.

Le club prépare déjà son **grand tournoi**, prévu **du 5 au 7 juin**. Une tombola accompagnera l'événement et le club recherche des lots.

Toute l'actualité du club est à suivre sur Instagram et Facebook : **@celliermauvesbasketclub** et sur www.cellier-mauves-basket-club.fr



Expression du groupe minoritaire

À l'heure de cette publication, nous sommes à un mois de la fin de notre mandat. Ces 6 années, riches d'enseignements, nous ont permis de bien comprendre le fonctionnement d'une mairie et la réalité du travail municipal au quotidien.

Les élus ont pour mission de définir les orientations et de prendre les décisions au nom des citoyens. Les agents municipaux, quant à eux, en assurent la mise en œuvre avec professionnalisme, neutralité et dans la continuité du service public. Si le rôle des élus est le plus visible, il repose sur l'engagement discret et essentiel des agents municipaux, auxquels nous souhaitons adresser un remerciement sincère.

La préparation des commissions, l'analyse des dossiers, la rédaction et le suivi des décisions exigent rigueur, disponibilité et sens du service public. Les agents permettent aux élus de disposer d'informations fiables, indispensables au fonctionnement de la démocratie locale. Sans une équipe compétente et investie, aucun projet ne peut aboutir. Par leur connaissance du terrain, ils sont aussi force de proposition et parfois à l'initiative de projets utiles à toutes et à tous.

Ils sont également un lien précieux avec les habitants : accueil, accompagnement, écoute, amélioration et sécurisation du cadre de vie. Souvent premier visage de la collectivité, ils contribuent à la confiance accordée à la mairie.

Au Cellier, nous avons pu mesurer leur attachement profond à la commune. Beaucoup donnent de leur temps et s'investissent bien au-delà de leurs obligations.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des agents municipaux que nous avons côtoyés et saluons celles et ceux qui font vivre, chaque jour, le service public et la démocratie locale.

Cristelle Van Kemenade, Patrice Chapeau, Virginie Postec, Olivier Ganne, Aurélie Valadié

lecellierdurableetsolidaire@gmail.com

Page Facebook Le Cellier Durable et Solidaire

Chaîne Youtube Le Cellier Durable et solidaire

Saison culturelle

Dimanche 8 mars à 18 h, église Saint-Martin

« Terra Mater » : les femmes au cœur du programme des Itinérantes

EN FAMILLE ET ENTRE AMIS

Haute lumière, porteuse d'espoir, mère universelle, lumière de l'humanité, reine des cieux... De tous temps, la figure de Marie a été associée à la Lumière et à la Nature. À travers compositions et arrangements originaux de chansons traditionnelles, « Les Itinérantes » chantent la Mère et le féminin sacré, en plus de 10 langues différentes, aux confins des époques et des styles.



Manon COUSIN, Élodie PONT, Pauline LANGLOIS DE SWARTE

Marie est ici la Terre, la Déesse, Gaïa... bien des noms mais la même femme, toutes les femmes. Ce programme célèbre les différentes facettes du féminin, entre force et profondeur, douceur et complexité.

« Les Itinérantes », trio vocal féminin unique en son genre, puise sa force dans la diversité de son répertoire. Ce trio interprète a cappella des chants de toutes époques dans une itinérance à travers les styles, le temps et l'espace.

Co-programmé avec l'Association Culturelle Saint-Martin

TOUT PUBLIC - Durée : 1 h 15.

Entrée libre au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Infos : au 02 40 25 40 18 ou à culture@lecellier.fr

Pays d'Ancenis et alentours

Les Sapeurs-Pompiers de Ligné 1926-2026 : livre du centenaire en cours de réalisation

L'Association Racines et Patrimoine publie un ouvrage à l'occasion du centenaire du centre de secours avec le soutien de l'Amicale du Centre de Secours, la Commune de Ligné et la COMPA.

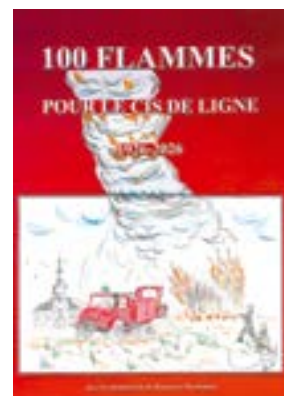
Un important travail de recherches a été effectué, en partenariat avec : le Centre de Secours, son amicale, l'Association Racines et Patrimoine et la ville de Ligné. **Le commandant Jean-Luc Cormerais en est l'auteur.**

Cet ouvrage relate ce centenaire et les évolutions de ce centre de secours. Les lecteurs pourront découvrir la vie d'un centre de secours volontaire, sa caserne, l'engagement des femmes et des hommes qui se sont succédé(e)s, ses véhicules et ses activités.

Parution le 13 juin 2026 - Prix : 20 €

L'ouvrage de 220 pages sera mis en vente après les allocutions officielles de la cérémonie lors de la journée du centenaire le 13 juin 2026.

Contact : Jean-Luc Cormerais 06 70 51 86 68 ou jeanlucormerais44@gmail.com



Pays d'Ancenis et alentours

Jeunes lycéen(ne)s étranger(e)s recherchent familles d'accueil

D'Allemagne, Italie, Colombie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Gabriela, jeune Colombienne de 15 ans, souhaite venir en France pour 4 mois à partir de septembre 2026. Elle aime écouter de la musique et jouer au basket. Elle est

très sportive. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Hugo, jeune Allemand de 16 ans, est passionné par la culture française. Il joue du violon, aime le cinéma et faire du vélo. Il **souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2026.** Il rêve de maîtriser la langue française.

Vita, jeune Italienne de 15 ans, viendra en France pour 4 mois. Elle prend plaisir à cuisiner, lire et faire des jeux de société. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie



de faire partager ce que l'on vit chez soi ». À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

Si l'expérience vous intéresse, appelez la responsable locale, **Nelly PRUDHOMME**, au 06 70 93 47 56 ou à nellyCEI49@outlook.fr



Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher



Permanences de la ludothèque Lulu Prêt'

Lulu Prêt' assure une permanence à la médiathèque tous les jeudis de 16 h à 18 h 30 en dehors des vacances scolaires. Elle dispose d'un **fonds de 1800 jeux** qu'elle prête pour 4 semaines. **Parmi les nouveautés : Présages, Symbiose, Ptit pois...** De quoi bien s'amuser en famille ou entre amis.

Le Printemps des poètes

La médiathèque participe comme chaque année à cette manifestation nationale qui célèbre pour sa 28^e édition « La liberté. Force vive, déployée ». Différentes actions sont ainsi proposées tout au long du mois de mars.

Du mardi 3 au samedi 28 mars Exposition « Fragile »

Venez découvrir les illustrations originales de **Lydie Sabourin**. Dans cet album publié aux éditions Philomèle, l'artiste mélange différentes techniques : **dessin, peinture, collage**. Elle fabrique également elle-même le papier recyclé qui servira de support. Le texte, tel un dialogue poétique entre un enfant et un vieil homme, est signé par Agnès Domergue.

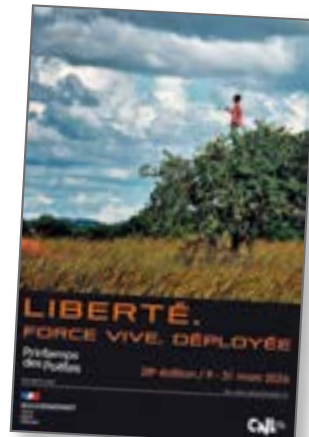


Mercredi 4 mars à 14 h 30

Atelier philo

À partir d'une lecture, l'animatrice amènera les enfants à **réfléchir, discuter et dessiner sur le mot « liberté »**.

Enfants de 7 à 9 ans.
Durée : 1 h.



Animations gratuites et réservation fortement conseillée sur place, par téléphone au 02 40 25 44 82, sur www.bibliofil.pays-ancenis.com. Le nombre de places est limité sur certaines animations.

Retrouvez aussi l'actu des bibliothèques sur Facebook [bibliofilpaysancenis](https://www.facebook.com/bibliofilpaysancenis).

RENDEZ-VOUS

Le Cellier en février

Vendredi 13 / dès 20 h
Soirée karaoké
SOFA – Brasserie Tête Haute

Du 16 au 20 / 9 h 15
Stage de basket
Complexe sportif (et à Mauves-sur-Loire)

Judi 19 / 17 h 30 à 20 h
Apéro tricot, crochet, broderie
SOFA – Brasserie Tête Haute

Judi 19 / 20 h
Projection de la conférence sur la qualité de l'eau du robinet (Regards Natures)
Salle Louis-de-Funès

Vendredi 20 / 20 h
Spectacle d'improvisation par l'Assoc'Bolo
SOFA – Brasserie Tête Haute

Vendredi 27 / dès 20 h
Soirée danse irlandaise
SOFA – Brasserie Tête Haute

Le Cellier en mars

Lundi 2 / 20 h
Projection du film « Les Mâles en péril » (Regards Natures)
Ex. Maison des Associations (pôle enfance)

Mardi 3 au samedi 28
Exposition « Fragile »
Médiathèque Claire Bretécher

Mercredi 4 / 14 h 30
Atelier philo
Médiathèque Claire Bretécher

Mercredi 4 / 18 h 30
Conseil municipal : vote du budget
Mairie

Samedi 7 / 10 h 30 à 13 h
Repair Café
SOFA – Brasserie Tête Haute

Dimanche 8 / 18 h
Concert « Terra Mater » des Itinérantes
Église Saint-Martin



Mercredi 11 / 18 h à 20 h
Soirée jeux de rôles et de société
SOFA – Brasserie Tête Haute

Samedi 14 / 10 h à 12 h
Retrait des fagots de sarments de vignes
Domaine des Génaudières

Dimanche 15 / 8 h à 18 h
Élections municipales : 1^{er} tour
Mairie (bureaux 1 et 2)
Salle Louis-de-Funès (bureau 3)

Dimanche 22 / 8 h à 18 h
Élections municipales : 2nd tour
Mairie (bureaux 1 et 2)
Salle Louis-de-Funès (bureau 3)

Samedi 28 / dès 18 h
Soirée antillaise du CMBC
Bar du complexe sportif

État Civil



NAISSANCES

Enola CERISIER
21 décembre 2025

Hector AUDY
29 décembre 2025

Maël JULIEN
14 janvier 2026

NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr

DÉCÈS

Andrée ROY née BERNARD
(96 ans)

23 décembre 2025

André CORABOEUF
(83 ans)

28 décembre 2025

Dominique JOLY
(70 ans)

29 décembre 2025

NB : par respect de la vie privée et de la loi RGPD, les avis de décès annoncés dans le Lien devront désormais faire l'objet d'une demande de publication de la famille par mail à infocom@lecellier.fr

Urbanisme

Permis délivrés entre le 15 janvier et 15 février 2026

PC04402825W1032 – construction d'une maison,
Impasse du Four à Pain

PC04402825W1019 – construction d'une maison,
21 route des Landes

PC04402825W3004 – division en vue de construire,
6 rue des Grands Coteaux

PC04402825W1034 – construction d'une maison,
240 route des Funeriers, La Coalerie

PC04402822W1021M01 – modification d'un aspect extérieur,
10 chemin du Jussou

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police : 17
- Gendarmerie Oudon : 02 40 83 60 01
- Urgence européenne : 112
- Urgence malentendants et sourds : SMS au 114
- Pharmacie de garde : 32 37
- Dentiste de garde : 02 40 29 40 02
- Médecin de garde : 116 117
- ENEDIS Urgence : 09 72 67 50 44
- Gaz de France Urgence : 0 800 47 33 33
- Suez Urgence : 09 77 40 11 21
- Centre antipoison d'Angers : 02 41 48 21 21
- Violences sexistes et sexuelles : 3919
- Correspondant Ouest-France Guy GARANGER : 06 03 09 29 00
- Correspondante Écho d'Ancenis Josiane KERJOUAN : 06 72 11 36 41
- Correspondante Presse Océan Marine MOREY : 06 51 69 68 15

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN, Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault

Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier

Téléphone : 02 40 25 40 18 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 16 février pour la parution le 15 mars du Lien n°125.**

Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
le fleuve, la terre, la cité

IMPRIM'VERT®